

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 6 janvier 2020, à 19h00, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête

M. Sébastien Desgagnés

Mme Sylvie Fauteux

M. Steve Lanciaux

M. Robin Cotnoir

Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

2020-01-06-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Le maire demande l'ajout du point *Remplacement du maire à l'assemblée régulière de la MRC de Coaticook le 22 janvier.*

2020-01-06-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par le secrétaire-trésorier en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 2 décembre 2019
6. Adoption des minutes du 16 décembre 2019
7. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
8. Rapport du maire
9. Rapport du directeur général
- Pause
10. Résolution
 - Adoption du règlement 296 décrétant la rémunération des membres du conseil municipal de Saint-Herménégilde
 - Adoption du règlement 297 pour la taxation et les tarifications municipales en 2020
 - Octroi du contrat pour les rénovations du centre communautaire
 - Dons 2020
 - Appel d'offres abat-poussières 2020
 - Registre d'entrepreneurs 2020 – Location de camions, machineries lourdes et équipements avec opérateurs et achat de matériel pour 2020
 - Souper du maire de Coaticook
 - Réforme de la fiscalité agricole
 - Programmation TECQ 2019-2023
 - Demande de subvention – Projet de rénovation du centre communautaire – Fonds Neil et Louise Tillotson
 - Remplacement du maire à l'assemblée régulière de la MRC de Coaticook le 22 janvier
11. Loisirs
12. Trois Villages
13. Famille et culture
14. Journal
15. Usine d'épuration
16. Aqueduc
17. États financiers mensuels
18. Dépôt du rapport de correspondance
19. Régie incendie
20. Régie des déchets solides

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

21. Divers
 - Prochaine réunion de travail
 - Prochaine assemblée ordinaire
22. Période de questions
23. Autres sujets
24. Levée

Adopté.

2020-01-06-03: PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-01-06-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 2 DECEMBRE 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 2 décembre 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2020-01-06-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session extraordinaire du 16 décembre 2019 soient adoptées telles que rédigées et amendées.

Adopté.

2020-01-06-06: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées. Chèques 7386 à 7424 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (153 911.04 \$), la liste des prélèvements (décembre 2019) et le rapport de salaires versés (décembre 2019) en date du 31 décembre 2019.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

2020-01-06-07: RAPPORT DU MAIRE

Aucune information.

2020-01-06-08: RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL

Le directeur général fait état de la situation du défibrillateur.

2020-01-06-09: ADOPTION DU REGLEMENT 296 DECRETANT LA REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SAINT-HERMENEGILDE

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde juge opportun de fixer la rémunération du maire et des conseillers ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., T-11.001) exige que le projet de règlement soit présenté lors d'une séance du conseil par le membre qui donne l'avis de motion ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à une session régulière du conseil tenue le 2 décembre 2019 ;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté lors de la même séance du conseil du 2 décembre 2019 par le membre qui a donné l'avis de motion ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde adopte le présent règlement, tel que présenté.

Adopté.

2020-01-06-10: ADOPTION DU REGLEMENT 297 POUR TAXATION ET TARIFICATION MUNICIPALES 2020

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté un budget municipal pour l'année financière 2020, qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE l'adoption d'un tel budget nécessite des modifications dans la tarification des compensations et du taux de la taxe foncière pour l'année fiscale 2020 ;

ATTENDU QUE selon l'article 988 du Code municipal toutes taxes doivent être imposées par règlement ;

ATTENDU QUE selon l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut, par règlement, imposer un tarif pour financer les services qu'elle offre ;

ATTENDU QUE selon l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité locale peut réglementer le nombre de versements, la date des versements ainsi que les modalités d'application de l'intérêt sur les versements échus de la taxe foncière et des tarifs ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné lors de la session régulière du 2 décembre 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde adopte le présent règlement, tel que présenté.

Adopté.

2020-01-06-11: OCTROI DU CONTRAT POUR LES RENOVATIONS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE, conformément à la résolution 2019-12-02-12, la municipalité de Saint-Herménégilde a procédé à un appel d'offres pour les rénovations du centre communautaire ;

ATTENDU QUE l'appel d'offres s'est terminé le 20 décembre dernier ;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été reçues dans les délais prescrits et qu'elles sont conformes ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues furent les suivantes (excluant les taxes) :

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

| Soumissionnaire | Prix sans les taxes |
|--|----------------------------|
| Comco entrepreneurs en bâtiment | 229 500 \$ |
| Construction Encore | 248 000 \$ |
| Construction Yvon Marquis | 257 524 \$ |

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Herménégilde accorde le contrat pour les rénovations du centre communautaire à Comco entrepreneurs en bâtiment au montant total de 229 500 \$, taxes en sus.

Adopté.

2020-01-06-12: DONS 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité ;

D'accepter la liste des dons 2020 présentée. Tous les montants indiqués dans la partie « Organismes » et « Aide financière annuelle » seront remis en février 2020.

Adopté.

2020-01-06-13: APPEL D'OFFRES ABAT-POUSSIÈRES 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de Saint-Herménégilde donne mandat au directeur général pour inviter les soumissionnaires désignés par le conseil pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière pour l'année 2020 ;

Seul le calcium 35% avec la certification BNQ 2410-300 sera accepté. La quantité demandée représente 168 680 litres pour 50 kilomètres de chemins. Deux épandages sont prévus, soit un premier de 112 000 litres sur l'ensemble des chemins vers la mi-juin et un deuxième de 56 680 litres sur les chemins identifiés par l'inspecteur municipal vers la mi-août.

La soumission devra être en tout point conforme aux instructions à défaut de quoi la soumission pourra être rejetée. Cette soumission doit parvenir au bureau municipal de Saint-Herménégilde, dans une enveloppe scellée portant la mention « SOUMISSION – FOURNITURE ET ÉPANDAGE DE L'ABAT-POUSSIÈRE POUR 2020 » avant 11h00, le 31 janvier 2020 pour être ouverte publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal.

La municipalité de Saint-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

**2020-01-06-14: REGISTRE D'ENTREPRENEURS 2020 – LOCATION DE CAMIONS,
MACHINERIES LOURDES ET EQUIPEMENTS AVEC OPERATEURS ET ACHAT
DE MATERIEL POUR 2020**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 106 de la Loi sur les Compétences municipales « Toute Municipalité peut réaliser des travaux d'entretien de voirie et autres besoins divers. »

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde désire procéder à la constitution d'un registre d'entrepreneurs pouvant réaliser ou contribuer à la réalisation de travaux d'entretien de voirie et autres besoins divers pour l'année 2020. Le registre contribuera à évaluer le coût de travaux possibles ainsi que de déterminer si l'obligation d'aller en appel d'offres contenue à l'article 936 du Code municipal du Québec, s'applique ou non à la situation.

ATTENDU QUE le registre permettra à la Municipalité, si elle doit superviser ou ordonner des travaux, de recommander ou de choisir l'entrepreneur approprié. Il ne s'agit pas d'un contrat mais d'une invitation à fournir des prix en vue de l'obtention possible de contrats pour l'année 2020. Le ou les contrat(s) seront donnés en fonction des prix, de la disponibilité, de la proximité du lieu des travaux et de façon à respecter la loi et la Politique de gestion contractuelle en vigueur.

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de Saint-Herménégilde donne mandat au directeur général, pour inviter les soumissionnaires désignés par le conseil, pour la demande de prix pour « LOCATION DE CAMIONS, MACHINERIES LOURDES ET ÉQUIPEMENTS AVEC OPÉRATEUR ET L'ACHAT DE MATÉRIEL » pour l'année 2020 afin de constituer le registre d'entrepreneurs ;

QUE les offres de prix devront être reçues avant 12h, le 27 février 2020. Elles seront analysées et celles qui seront jugées conformes seront incluses au registre. L'offre doit être signée par une personne autorisée par l'entrepreneur et contenir les informations requises.

QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans encourir de frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires. La soumission présentée ainsi que les documents afférents demeurent la propriété exclusive de la Municipalité.

Adopté.

2020-01-06-15: SOUPER DU MAIRE DE COATICOOK

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité d'inscrire le maire et son épouse au souper du Maire de Coaticook organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Coaticook le 29 janvier prochain au coût de 65\$ par personne, taxes incluses. Le maire remboursera la contribution faite pour son épouse.

Adopté.

2020-01-06-16: REFORME DE LA FISCALITE AGRICOLE

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no 48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles* ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait un impact direct important sur les finances des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Herménégilde exprime son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle ;

QUE la municipalité de Saint-Herménégilde demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole ;

DE transmettre une copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale du Québec, à M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et député de Johnson, à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et députée de Chicoutimi, à M. François Bonnardel, ministre responsable de l'Estrie et député de Granby, à Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Adopté.

2020-01-06-17: PROGRAMMATION DE TRAVAUX TECQ 2019-2023

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux version no 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adopté.

2020-01-06-18: DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET DE RENOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – FONDS NEIL ET LOUISE TILLOTSON

ATTENDU QUE la municipalité entreprendra des rénovations dans son centre communautaire ;

ATTENDU QUE ce projet nécessite des fonds importants ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière au Fonds Neil et Louise Tillotson pour un montant de 20 000 \$.

Adopté.

2020-01-06-19: REPLACEMENT DU MAIRE A L'ASSEMBLEE REGULIERE DE LA MRC DE COATICOOK LE 22 JANVIER

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité que monsieur le conseiller Réal Crête remplace le maire lors de l'assemblée régulière de la MRC de Coaticook le 22 janvier prochain.

Adopté.

2020-01-06-20: LOISIRS

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

L'activité dans le cadre des Plaisirs d'hiver aura lieu le 1^{er} février prochain. L'inauguration de la surface multifonctionnelle se fera à 13h30.

2020-01-06-21: TROIS VILLAGES

Aucune nouvelle information.

2020-01-06-22: FAMILLE ET CULTURE

Aucune nouvelle information.

2020-01-06-23: JOURNAL

Aucune nouvelle information.

2020-01-06-24: USINE D'EPURATION

Aucune nouvelle information.

2020-01-06-25: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2020-01-06-26: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états financiers mensuels au 31 décembre 2019.

2020-01-06-27: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de correspondance du 3 décembre 2019 au 6 janvier 2020.

2020-01-06-28: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE COATICOOK

Aucune nouvelle information.

2020-01-06-29: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE COATICOOK

Aucune nouvelle information.

2020-01-06-30: DIVERS

Prochaine réunion de travail : Jeudi le 30 janvier, 18h30

Prochaine assemblée : Lundi le 3 février, 19h00

2020-01-06-31: PERIODE DE QUESTIONS

Une question est posée.

2020-01-06-32: AUTRES SUJETS

Le conseil discute des enjeux relatifs au passage des motoneiges et de l'accumulation de neige dans les fossés.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2020-01-06-33: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux propose la levée de l'assemblée à 20h08.

Secrétaire-trésorier

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.